

Énigme n°10

Je suis le plus vieux patrimoine du centre de Saint-Nazaire, et de loin !

Qui suis-je et où suis-je ?

RÉFECTURE
DE
LOIRE-ATLANTIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

lère... DIVISION
ler... BUREAU

Reçue le - 8 DEC 1961
n° 19 837

Nantes, le

- 7 DEC 1961

Le Préfet de Loire-Atlantique

Référence

à rappeler dans la réponse :

à Monsieur le Maire
de St-NAZAIRE
(Secrétariat Général).

Objet - Protection des monuments et sites.

Référ. - Votre lettre RL/CM du 2 décembre 1961.

En réponse à votre lettre citée en référence j'ai l'honneur de vous indiquer, ci-après, la liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques dans les communes de St-Nazaire et de Pornichet.

Immeubles classés parmi les monuments historiques -

- SAINT-NAZAIRE - Dolmen trilithe, dans un square (liste de 1887).
- Dolmen dans le tumulus de Dissignac (liste de 1887).

Immeubles inscrits sur l'Inventaire supplémentaire -

- PORNICHET - Croix des Forts (21 décembre 1925).
- SAINT-NAZAIRE - Calvaire des Rochelles à St-Marc (18 août 1944).
- Croix, dite "du Denier", sur le chemin vicinal N° 26 (9 janvier 1926).
- Croix d'Hénleix (18 octobre 1944).

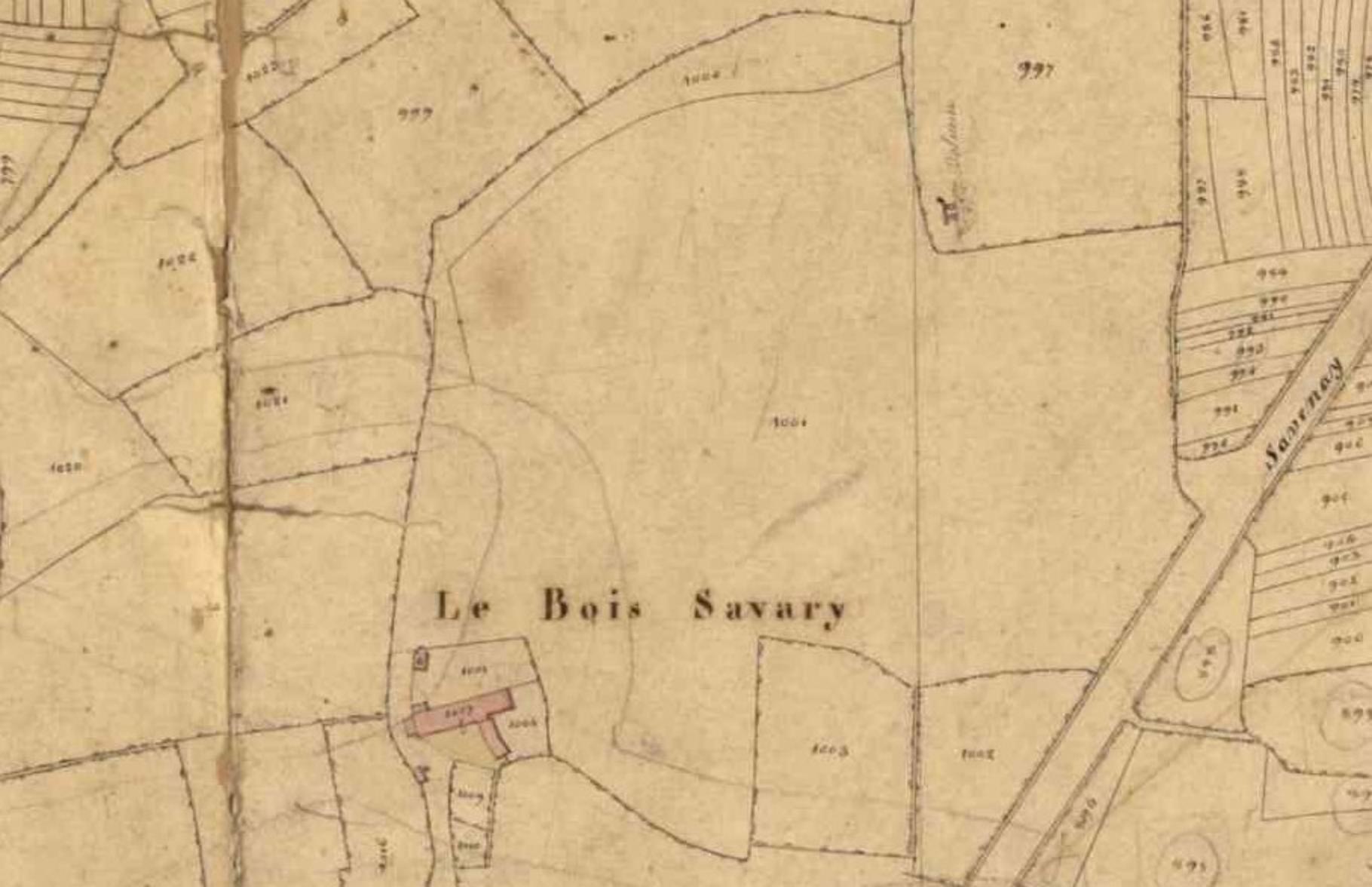
Loges
Approuvé par le M. S. 1961

Le Préfet,

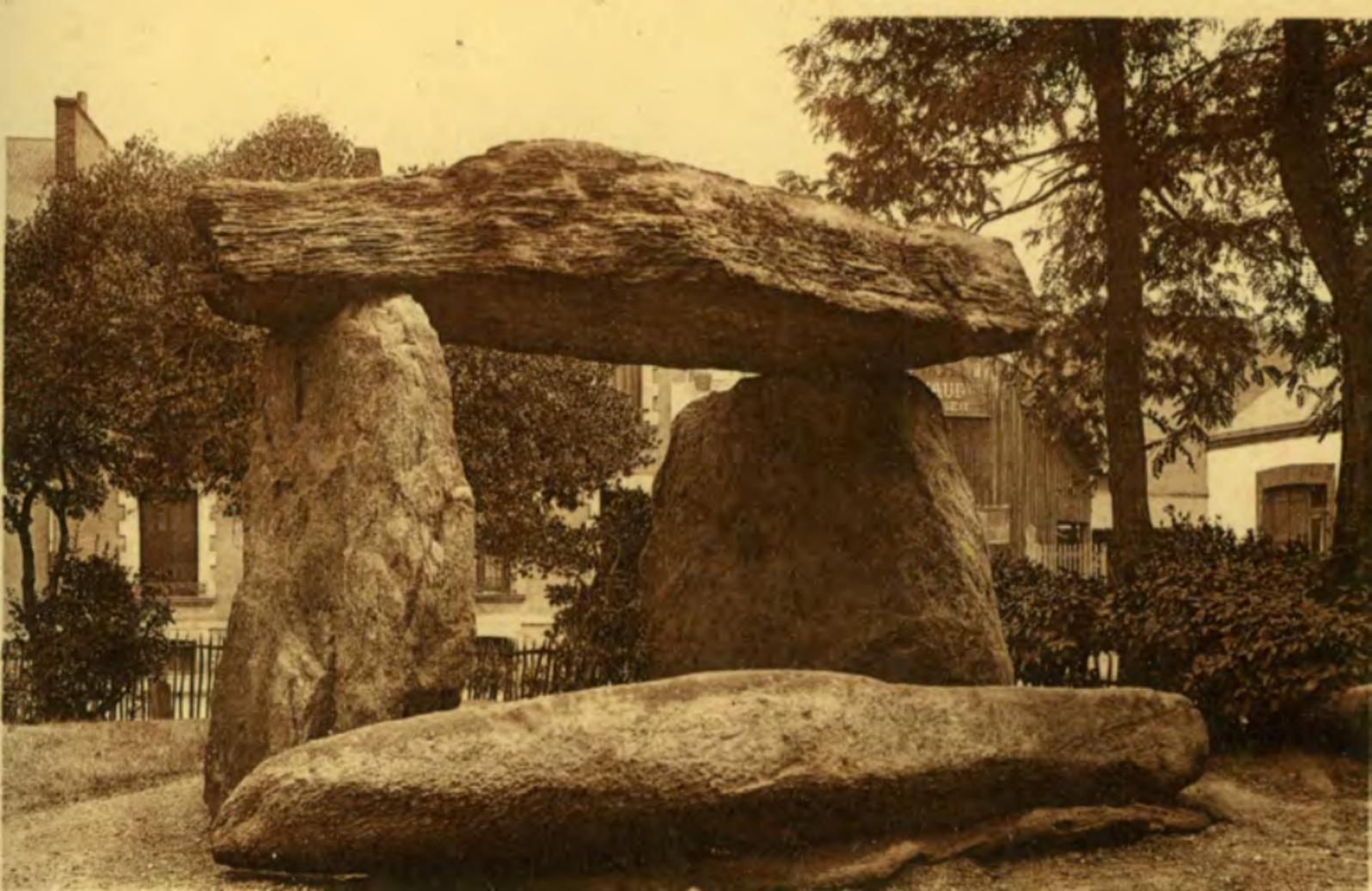
Fait à Nantes, le

Le Secrétaire Général,

François VILLATTE



Le Bois Savary





Énigme n°10

Question d'observation : quel type d'arbre
trouve-t'on sur le site ?